



FRANCE STRATÉGIE

ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

CITATIONS DE FRANCE STRATÉGIE

jeudi 28 mai 2015

www.strategie.gouv.fr

Sommaire

Commissariat Général a la Stratégie et à la Prospective

A la poursuite du « bonheur national »	4
<i>Les Echos - 28/05/2015</i>	
Soutien à l'export ou à l'emploi, l'efficacité du CICE fait toujours débat	5
<i>Le Monde Éco & Entreprise - 28/05/2015</i>	
Recrutement IT : le printemps profite à l'informatique Web	7
<i>Silicon.Fr - 27/05/2015</i>	
Peu homogène, la grande région	8
<i>L'Alsne Nouvelle - 28/05/2015</i>	
L'emploi d'ici à 2022	9
<i>L'Assmat - 01/06/2015</i>	
Le Gard est tourné vers Paca et le Vaucluse, mais...	10
<i>Midilibre.Fr - 27/05/2015</i>	
Franchise : O2 HOME SERVICES annonce 4 500 recrutements futurs	11
<i>Lesechosdelafranchise.Com - 27/05/2015</i>	
Emploi versus numérique	12
<i>Entreprise & Carrières - 26/05/2015</i>	
Emploi IT : de la demande dans l'informatique Web	13
<i>Free.Fr - 27/05/2015</i>	
La France explose, l'État implose	14
<i>Lepartidegauche.Fr - 27/05/2015</i>	
Thema. Documentaire	17
<i>Thema. Documentaire - 26/05/2015</i>	
Conseil des ministres du 27 mai 2015. La mise en uvre des mesures du comité interminist...	19
<i>Vie- Publique.Fr - 28/05/2015</i>	
Commerce mondial : la France peut-elle regagner des parts de marché ?	21
<i>Latribune.Fr - 27/05/2015</i>	

Commissariat Général a la Stratégie et à la Prospective



IDEES & DEBATS

LE BILLET DE FAVILLA

A la poursuite du « bonheur national »

France Stratégie, think tank placé auprès du Premier ministre, a lancé par Internet une consultation publique sur la question suivante : Quels indicateurs pour évaluer la situation du pays ? Explicitée par cette sous-question : et si l'on devait compléter le PIB ? Le thème a déjà fait l'objet de nombreux travaux – notamment, en France, ceux de la commission Stiglitz –, mais c'est la première fois qu'il est proposé directement à la réflexion des citoyens, qui sont, après tout, les mieux placés pour définir les critères de leur « bonheur national ».

Pour jouer ce rôle, la croissance du PIB a longtemps été l'indicateur roi. On connaît les critiques qui lui sont adressées : elle mesure mal l'évolution de la « richesse » nationale ; elle ignore les menaces écologiques ; elle n'entraîne pas nécessairement une amélioration du bien-être collectif. L'initiative de France Stratégie doit donc être saluée, mais il est à craindre qu'elle se heurte à deux difficultés insurmontables. Évaluer la situation du pays suppose une multiplicité d'indicateurs : économiques (PIB, pouvoir d'achat, emploi...), écologiques (émissions de CO₂, préservation de la biodiver-

sité...), et sociétaux (santé, qualité de l'éducation, niveau des inégalités...). Un tableau de bord qui les rassemblerait tous serait trop peu lisible pour avoir un impact sur les opinions publiques. Il faut donc construire des indicateurs synthétiques, mais on s'expose là au risque d'arbitraire : les pondérations reflèteront les préférences politiques des concepteurs. La gauche accordera, par exemple, un poids plus important aux inégalités de revenus. Autre difficulté : de tels indicateurs doivent être applicables à tous les pays, parce que l'évaluation implique la comparaison. Mais la définition du « bonheur national » n'est pas la même partout : si la croissance du PIB n'est plus sa composante dominante pour les nations riches, elle reste, pour les pays les plus pauvres, la condition nécessaire de l'accès à des revenus décents et aux services publics de base.

Au temps des Trente Glorieuses, l'objectif était clair : c'était l'amélioration des niveaux de vie. Nous sommes entrés dans un monde où le bonheur n'est plus une « idée neuve », comme disait Saint-Just, mais un mot qui cherche sa définition.



ÉCONOMIE & ENTREPRISE

Soutien à l'export ou à l'emploi, l'efficacité du CICE fait toujours débat

Le dispositif est bon mais mes salariés ont du mal à comprendre pourquoi je ne l'utilise pas pour augmenter directement les salaires. » Jacques Gindre a le mérite de la franchise. Comme le patron de Mulliez-Flory, une entreprise de 270 salariés implantée près de Cholet (Maine-et-Loire) qui conçoit les uniformes de travail de la RATP ou de Système U, patrons et économistes continuent de pointer du doigt les ambiguïtés du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). Deux ans après son entrée en vigueur, début 2013, l'une des mesures phares du quinquennat de François Hollande envers les entreprises (avec le pacte de responsabilité) est-elle bien calibrée, ou a-t-elle raté sa cible ?

Annoncé en novembre 2012, dans la foulée du rapport Gallois, le CICE consiste en un crédit d'impôt sur la masse salariale, de 4 % au titre de 2013 et de 6 % ensuite. Visant les salaires jusqu'à 2,5 fois le smic, il est censé stimuler la compétitivité française, en abaissant le coût du travail, pour un total de près de 20 milliards d'euros annuels en rythme de croisière.

Mais dès sa naissance, le CICE court deux lièvres à la fois. D'une part, il doit permettre aux entreprises exportatrices d'abaisser

leurs coûts de revient ou d'investir davantage, afin d'être mieux armées face à leurs concurrents, Allemagne en tête. De l'autre, il est régulièrement « vendu » par le gouvernement comme un remède direct au chômage. En août 2014, Michel Sapin, ministre des finances, promettait ainsi 150 000 à 300 000 créations d'emploi dans les trois ans grâce à ce dispositif.

« L'erreur originelle est d'avoir voulu donner deux objectifs au CICE : l'emploi, et la compétitivité. Du coup, à 2,5 fois le smic, le CICE touche 80 % des salariés français », confirme Mathieu Plane, économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). La population visée par la mesure est, de fait, très large : depuis les bas salaires de la

grande distribution jusqu'aux techniciens qualifiés de l'industrie. A l'origine, Louis Gallois préconisait même un plafond de 3,5 smic.

Problème : en s'adressant ainsi à des niveaux de rémunération relativement élevés, le CICE risque de rater sa cible. C'est ce que rappelle une note publiée mercredi 27 mai par le Conseil d'analyse économique, et intitulée « A la recherche des parts de marché perdues ». « Un ingénieur qui apprend que son patron a touché 6 % de son salaire en crédit d'impôt va demander à être augmenté. Et dans ce cas, l'entreprise n'aura ni gagné en compétitivité ni créé de l'emploi », souligne Philippe Martin, professeur d'économie à Sciences Po, membre du CAE, et coauteur de la note.

10,2

C'est, en milliards d'euros, le montant estimé du CICE pour 2014, au titre des salaires versés en 2013, selon le rapport publié le 19 mai par France Stratégie, qui assure le suivi du dispositif. Pour 2015, le montant attendu du CICE est estimé à 18,2 milliards d'euros. En revanche, impossible de savoir à ce stade à quoi l'ont précisément utilisé les entreprises : baisse des prix, investissement, soutien aux marges ou hausse de salaires.



Selon le CAE, cibler uniquement les bas salaires constituerait déjà un soutien aux exportateurs français, donc à la compétitivité tricolore. Pourquoi ? Parce que le produit fini réalisé par un industriel français dont les salariés sont « bien » payés nécessite aussi d'avoir recours à des services à bas coût. En France, le coût direct du travail ne représente que 23 % en moyenne de la valeur des exportations françaises, mais monte à 44 % si l'on inclut les consommations intermédiaires, dont une large part de services peu qualifiés (nettoyage, gardiennage, restauration, transport...), souligne le CAE. « *La compétitivité, c'est l'affaire de tous ! Il ne faut pas regarder que les coûts directs des exportateurs* », résume M. Martin.

Il recommande donc d'évaluer l'impact du CICE sur la dynamique des salaires hexagonaux, et notamment sur ceux supérieurs à 1,5 smic – niveau à partir duquel on estime que le taux de chômage est à l'étiage, autour de 5 %. « *Si ces derniers ont augmenté plus rapidement que les salaires inférieurs à 1,5 smic après la mise en place du CICE, ce sera un argument fort pour mieux cibler le dispositif* », indique M. Martin. Ces mesures sont toutefois très diffi-

ciles à réaliser. Au niveau macro-économique, l'Insee ne communique les salaires par décile qu'avec deux à trois ans de retard...

Le débat est d'autant plus vif que, dès sa mise en place, le gouvernement a assorti le CICE de « contreparties » à négocier entre le patronat et les syndicats au niveau des branches professionnelles. Actuellement, 56 branches ont ouvert des discussions, mais seules 20 (soit 8 millions de salariés) ont effectivement signé un accord, ou sont sur le point de le faire, indique le Medef.

« On aurait pu mieux cibler »

Mais la courbe du chômage ne s'est toujours pas inversée. Quant à la hausse des marges, elle se fait également attendre. « *Le CICE n'a permis que de ralentir la chute de l'excédent brut d'exploitation des entreprises françaises. En 2014, elle aurait dégringolé de 3 % sans cette mesure mais a tout de même reculé de 0,6 %* », souligne Denis Ferrand, directeur général de l'institut de conjoncture COE-Rexecode.

« *On aurait pu mieux cibler le CICE et utiliser les sommes restantes pour soutenir plus finement l'innovation et la compétitivité (robotique, transition énergéti-*

que...) », estime M. Plane, à l'OFCE.

Le géant français de la grande distribution, Carrefour, a, lui, reçu quelque 110 millions d'euros au titre du CICE en 2014. « *En deux ans, il nous a permis de créer 4 800 emplois net et d'investir dans les magasins en augmentant les heures travaillées, dans les rayons et aux caisses* », avance le groupe.

À l'autre bout de l'échelle des salaires, Hugues Souparis, le PDG d'Hologram Industries, concepteur des bandes de sécurité sur les passeports et autres billets de banque, admet que le CICE lui a permis de « *résorber un peu du décalage de coût de fabrication par rapport à notre principal concurrent, qui est allemand* ».

Lui qui emploie aussi bien des salariés peu diplômés que des docteurs en optique ou en chimie a reçu 300 000 euros de CICE en 2014, pour près de la moitié de ses 275 salariés français. « *On devrait plutôt cibler les cadres, car c'est grâce à eux que l'économie redémarre. Les entreprises ne vont pas embaucher parce que l'emploi est subventionné, mais parce qu'elles vendent leurs produits !* », tacle le patron, également membre du comité directeur de Croissance Plus. ■

AUDREY TONNELIER



Recrutement IT : le printemps profite à l'informatique Web



La progression des offres d'emploi IT et des intentions de recrutement constatée en début d'année se confirme. En avril 2015, 16 977 annonces confiées à l'Association pour l'emploi des cadres (Apec) ont concerné l'informatique, un chiffre en hausse de 7 % par rapport au mois d'avril 2014. Sur les douze derniers mois, 177 469 offres ont été dénombrées dans les métiers IT (+9 %).

Seule la fonction commerciale/marketing fait mieux avec plus de 200 400 offres en cumul sur douze mois glissants, soit 28 % de l'ensemble des annonces traitées par l'Apec. Un taux supérieur de cinq points à celui de l'informatique. Dans le secteur, la croissance des offres est encore effective pour tous les métiers IT, mais son ampleur varie grandement selon les domaines.

Web et maîtrise d'ouvrage en vedettes

Les plus fortes hausses sur 12 mois ont à nouveau été enregistrées dans l'informatique Web, les sites et portails Internet (+29 % à 32 155 offres), la maîtrise d'ouvrage et le fonctionnel (+18 % à 20 938 offres) ainsi que l'informatique industrielle (+14 % à 18 780 offres). La progression des annonces à l'attention de la direction informatique est également notable (+9 % à 5 195 offres). La hausse est plus modeste pour le principal pourvoyeur d'offres d'emploi IT, l'informatique de gestion (+2 % à 61 244 annonces). Et ne dépasse pas 1 % dans les systèmes, réseaux et données (30 226 offres) et dans l'exploitation et la maintenance informatique (8 931 offres).

110 000 créations nettes d'emplois d'ici 2022

Attention, du fait de la structure du marché IT, une offre ne se traduit pas forcément par un recrutement. « Les ESN, entreprises des services du numérique (anciennement SSII), recherchent souvent les mêmes profils en anticipation de marchés, et in fine, une seule recrute », commente l'Apec. Malgré tout, le nombre d'emplois dans les métiers IT devrait progresser de 1,8 % par an d'ici 2022, selon **France Stratégie**. Ainsi, 191 000 postes seraient à pourvoir dans l'informatique sur la période, dont 110 000 créations nettes complétées des 81 000 postes restés vacants à la suite des départs de fin de carrière.

Lire aussi :

Un regain d'optimisme pour Syntec Numérique dans l'IT en 2015

crédit photo © jirsak – Shutterstock



Peu homogène, la grande région

L'étude émane d'une officine de Matignon. À ce titre, elle mérite d'être prise avec des pincettes car on imagine mal des experts dépendants des politiques aller à l'encontre de ce que ces derniers souhaitent lire ou entendre. Pour autant, elle mérite qu'on y jette un il, puisqu'elle vient à sa manière nourrir le débat sur la refonte territoriale, dont l'un des éléments clé est la fusion des régions le 1er janvier prochain. Si l'on en croit l'étude réalisée par des experts de France Stratégie - un organisme de concertation et de réflexion placé auprès des pouvoirs publics - et de l'université Paris-Dauphine, la fusion renforcerait donc la cohérence économique interne des régions et, partant de là, devrait favoriser leur croissance. Sauf pour trois d'entre elles : Bourgogne - Franche-Comté, Centre - Val de Loire et... Nord-Pas-de-Calais - Picardie. Rappelons qu'à partir du 1er janvier 2016, la France métropolitaine ne comptera plus que treize régions, au lieu de 22, la Picardie fusionnant avec sa voisine du nord.

La gravité « champardennaise »

Pour mesurer les liens entre départements, les auteurs de l'étude ont ciblé deux indicateurs : les déplacements de travailleurs et les liens d'actionnariat. Une région est réputée « homogène » si moins d'un quart de ses départements est concerné par une force centrifuge, mouvement qui éloigne instinctivement les départements de leur région de rattachement. Un

phénomène bien connu en Picardie, l'Oise - singulièrement le sud du département - subissant de longue date l'attraction parisienne, une partie de l'Aisne étant par ailleurs soumise à la gravité « champardennaise ». Aux termes de l'analyse, la nouvelle France des régions permettrait donc de gagner en homogénéité puisqu'elle réduit de 24 à 16 le nombre de départements subissant actuellement des forces centrifuges. Le Nord-Pas-de-Calais - Picardie faisant partie des régions plutôt hétérogènes. L'étude fait en effet ressortir ce que tout le monde sait déjà : s'il existe des échanges très nourris entre le Nord et le Pas-de-Calais, l'intensité des échanges est beaucoup moins forte avec les autres départements du nouvel ensemble. En témoigne le faible nombre de déplacements domicile-travail entre les départements picards et ceux du Nord-Pas-de-Calais. À rapprocher des cohortes de résidents de l'Oise qui se rendent quotidiennement en Île-de-France, auxquels on pourra ajouter les nombreux pendulaires de la Somme et l'Aisne qui travaillent à Paris ou dans sa banlieue. Pas d'homogénéité de la région « grand nord » donc dans les déplacements domicile-travail, et faible cohérence en termes de liens d'actionnariat. La carte de l'étude est parlante. Si elle fait ressortir l'existence de relations économiques entre la Somme et le Nord par exemple, elle montre aussi que le département de l'Aisne est davantage lié par le biais des propriétaires d'entreprises, à la région ALCA (Alsace-Lorraine -

Champagne-Ardenne), qu'il ne l'est au reste de la Picardie et du Nord-Pas-de-Calais. Ces forces centrifuges placent l'Oise et l'Aisne parmi ce que les auteurs de l'étude appellent les « départements peu intégrés dans leur région » ; soit parce qu'ils ont peu de liens avec les autres départements de la région, soit parce qu'ils ont relativement plus de liens avec des départements d'une autre région qu'avec ceux de leur propre région. Et l'étude de rappeler que cette situation pourrait freiner une politique de développement économique régionale confrontée à « un patchwork de départements peu reliés les uns aux autres et dont les intérêts seraient plus facilement divergents ». Les pouvoirs publics vont devoir envisager des politiques d'intégration pour ces départements (transports notamment), sous peine de compromettre l'efficacité des politiques économiques de développement régional. Les routes qui mènent de Laon et Beauvais à Lille sont tracées. PHILIPPE FLUCKIGER (COURRIER PICARD) www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/notes_danalyse_ndeg29_-reform_territoriale.pdf ■



L'EMPLOI D'ICI À 2022

Un rapport met en perspective les grandes évolutions de l'emploi dans les années à venir.

Un rapport consacré à la prospective des métiers à l'horizon 2022 piloté par France Stratégie – le Commissariat général à la stratégie et à la prospective – en partenariat avec la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) du ministère du Travail, dessine l'avenir économique de la France en termes d'emplois.

Entre 735 000 et 830 000 postes par an seraient à pourvoir entre 2012 et 2022 en raison « *de l'arrivée en fin de vie active des générations du baby-boom d'après-guerre* ».

Ces postes se concentreront vers les métiers très qualifiés, avec une diminution des postes d'ouvriers et d'employés qualifiés et une stabilité des postes peu qualifiés.

Cette prospective fait état d'une « *forte dynamique* » concernant les métiers du soin et de l'aide aux personnes fragiles et relève que « *le nombre d'assistantes maternelles devrait augmenter plus rapidement que l'ensemble des métiers*

pour répondre aux besoins encore insatisfaits de prise en charge des jeunes enfants ».

Ainsi, 500 000 postes seraient à pourvoir entre 2012 et 2022 pour les assistantes maternelles et les aides à domicile, en raison de l'âge médian élevé des professionnelles et malgré un âge moyen de départ à la retraite supérieur au reste de la population active. La profession, malgré l'encouragement gouvernemental à davantage de mixité, devrait rester majoritairement féminine.

Enfin, ce document prospectif soulève l'enjeu de la professionnalisation des débutants dans les métiers d'aide à la personne.

En effet, les jeunes représentent aujourd'hui une proportion « *faible, car les employeurs recrutent de façon privilégiée des personnes ayant une certaine maturité* ».

France Stratégie, Les métiers en 2022, Rapport du groupe Prospective des métiers et qualifications, avril 2015.



Le Gard est tourné vers Paca et le Vaucluse, mais...

Des experts auprès du Premier ministre préfèrent prendre le risque de voir si la greffe Midi-Pyrénées prendra un jour.

Dans une analyse de la réforme territoriale, **France stratégie** reconnaît que le Gard est tourné vers la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et plus particulièrement le Vaucluse. Pour autant, l'organisme de réflexion, d'expertise et de concertation placé auprès du Premier ministre n'est pas prêt à préconiser un rattachement à Paca et préfère prendre le risque de voir si la greffe prendra un jour. **France stratégie** a étudié plus particulièrement les déplacements domicile-travail, et l'origine des actionnaires des entreprises. Ces deux facteurs mettent en évidence le fait que certains départements ont des liens économiques ou financiers plus forts avec une région autre que celle à laquelle ils appartiennent administrativement. Un rapprochement du Gard à La Provence justifié Le Gard notamment "témoigne de liens d'actionnariat forts avec la région Paca", constatent les experts de **France stratégie** qui, dans le même temps "expliquent que la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur est une région cohérente dont les départements ne subissent pas de forces centrifuges, à l'exception du Vaucluse très lié au Gard". Une analyse plus fine démontre que c'est en réalité "le Gard qui est plus lié à la région Paca que le Vaucluse à la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées". Conséquence, **France stratégie** estime que les forces centrifuges pour les déplacements domicile-travail et les liens d'actionnariat justifieraient un rapprochement du Gard à la Provence. "Pour autant, ces réaffectations créeraient de nouvelles forces centrifuges", conclut l'étude. D'où de nouvelles réaffectations à enclencher et ce, jusqu'à ce qu'il y ait convergence vers un état dans lequel ne subsiste aucune force centrifuge. Tant que l'on maintient inchangé le nombre de régions, un tel processus n'aboutit pas: les réaffectations créant de nouvelles forces centrifuges à chaque étape.



Franchise : O2 HOME SERVICES annonce 4 500 recrutements futurs

O2 Home Services, franchise de services à la personne, annonce qu'il va recruter 4 500 personnes en CDI avant la fin de l'année 2015. Les profils recherchés sont principalement les gardes d'enfants, les assistants ménagers et les assistants de vie, mais également les encadrants, qui accompagneront le développement du groupe en France et à l'international.

Avec 6 100 emplois nets créés entre 2008 et 2013, O2 Home Services est le premier créateur d'emplois en France sur les cinq dernières années, devançant des poids lourds de l'économie française comme Airbus ou EDF (source : étude Xerfi, « Palmarès des créateurs nets d'emplois », juin 2014).

Depuis 2005 et le plan Borloo, la pertinence des politiques publiques a favorisé l'essor des services à la personne en France : un secteur porteur pour l'économie du pays, qui créera plus de 300 000 emplois à l'horizon 2022 (source : rapport **France Stratégie**, « Les métiers en 2022 », avril 2015).

« Ces dix dernières années, les mesures des gouvernements successifs ont contribué à bâtir une nouvelle filière d'excellence à la Française, capable de s'exporter. C'est aujourd'hui l'ambition d'O2 Home Services : porter ce savoir-faire à l'international, devenir un leader mondial du secteur dans les 15 ans qui viennent », affirme Guillaume Richard, président-fondateur d'O2.

O2 Home Services est un réseau certifié qualité en ménage, repassage, jardinage, garde d'enfants, accompagnement des seniors et des personnes en situation de handicap. L'enseigne, qui s'appuie sur un réseau national d'environ 200 agences de proximité pour 11 500 collaborateurs, a réalisé un chiffre d'affaires de près de 125 millions d'euros en 2014. Elle accompagne aujourd'hui 40 000 clients.

« La Société automatique » EMPLOI VERSUS NUMÉRIQUE

**Bernard Stiegler**Fayard, 300 pages,
25 euros.

Le débat politique tourne de plus en plus autour de la question du chômage. Un rapport remis par Jean Pisan-Ferry au président de la République durant l'été 2014 continue à proposer le plein-emploi comme objectif crédible, quand l'Institut Bruegel, qu'il a contribué à créer en 2005, soutenait presque dans le même temps que, dans les dix ans, les pays occidentaux pourraient perdre entre 43 % et 56 % de leurs emplois du fait de l'automatisation des tâches, y compris dans les métiers très qualifiés. Pour l'auteur, philo-

sophe, il ne s'agit rien moins que d'une sortie de « l'Anthropocène », cette ère de l'humanité apparue au XVIII^e siècle avec l'industrialisation, qui installa les conditions de la prolétarisation généralisée des travailleurs. Ne pas le dire relève de la politique politicienne et met en danger non seulement les individus dans leurs moyens de subsistance et leur espérance, mais aussi la société dans son ensemble.

Il est indispensable, selon l'auteur, de repenser le modèle de solvabilité du numérique, puisque celui-ci remplace progressivement le travail des hommes et qu'il reste nécessaire d'assurer à ceux-ci de quoi vivre, mais également l'organisation sociale qui, du fait de la généralisation de la gestion par les algorithmes, tend à devenir « automatique ». Les sociétés ont à y perdre leur autonomie par rapport à la machine, c'est-à-dire, au fond, le sens de la valeur. La réticulation numérique doit au contraire être revisitée et mise sous le contrôle de la pensée pour que le devenir garde un sens d'avenir. **PAULINE RABILLOUX**



Emploi IT : de la demande dans l'informatique Web



L'amélioration conjoncturelle constatée depuis le début de l'année dans les activités informatiques se confirme au dernier pointage de l'Apec.

Parmi toutes les offres d'emploi confiées à l'association le mois dernier, 16 977 ont concerné le secteur IT.

En cumul sur 12 mois glissants (de mai 2014 à avril 2015), on est est à 177 469 annonces publiées ; soit 23 % du total, la fonction commerciale étant seule à faire mieux avec plus de 200 400 offres dans le même temps.

La croissance reste effective pour tous les métiers de la branche, sans pour autant dépasser les 2 % pour le principal pourvoyeur d'emplois : l'informatique de gestion (61 244 annonces).

La plus forte progression est à mettre à l'actif de l'informatique Web, sites et portails Internet : + 29 % d'une année sur l'autre, à 32 155 offres.

Suivent les systèmes, réseaux et données (+ 1%, à 30 226 annonces), la maîtrise d'ouvrage et le fonctionnel (+ 18 %, avec 20 938 offres), puis l'informatique industrielle (+ 14 %, à 18 870 annonces).

La demande est moins importante dans l'exploitation et la maintenance informatique (8931 annonces), tout comme à destination des directions informatiques (5195 offres).

Du fait de la structure du marché IT, il est difficile d'établir un parallèle entre ces valeurs et la situation réelle du recrutement : les ESN (entreprises de services numériques ; anciennement SSII) recherchent souvent les mêmes profils en anticipation des marchés et, in fine, une seule recrute.

Malgré tout, le nombre d'emplois dans les métiers IT devrait progresser de 1,8 % par an d'ici à 2022, selon les estimations de **France Stratégie**. Ce qui correspondrait, comme le note Silicon.fr, à 191 000 postes à pourvoir sur la période, dont 110 000 créations nettes et 81 000 issus de départs en fin de carrière.

Un autre indicateur favorable figurait dans l'édition précédente du rapport mensuel de l'Apec : 84 % des entreprises IT envisagent de recruter avant l'été.

Il est à noter néanmoins que 71 % des employeurs déplorent leurs difficultés à recruter des cadres pour la fonction informatique. Ils évoquent notamment l'inadéquation entre offre et demande de compétences pointues. Mais aussi la faiblesse relative du nombre de postulants : une offre attire en moyenne 28 candidatures, contre 43 tous secteurs confondus.

Crédit photo : jirsak - Shutterstock.com



La France explose, l'État implose

DOSSIERS

Réforme territoriale

1er mai 2014 allemagne berlin cgt compétitivité élus est europe fo fonction publique françois hollande fsu gouvernement hollande la liberté marseille novembre réforme réforme territoriale régions république salaires service public territoriale Mercredi 27 Mai 2015 François Cocq

Ce n'est pas faute d'avoir prévu : la réforme territoriale et le redécoupage de la France en 13 maxi-régions métropolitaines avaient pour corollaire inévitable la réforme de l'État, sa réorganisation, la redéfinition de ses missions et de la place du service public. Alors que le projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) revient au Parlement pour une seconde lecture à la fin du mois, la réforme de l'État bat elle aussi son plein. Mais à couvert, et en abandonnant ce qui fait sens pour notre appartenance nationale.

Le gouvernement a ainsi présenté le 22 avril en Conseil des ministres les principes et le calendrier de la réforme de l'État. Il en fut retenu la nomination de sept préfets « préfigurateurs » dans les nouvelles régions fusionnées. L'important, ce ne sont pas les préfets, c'est ce qu'ils préfigurent. Ils sont en effet chargés d'ici l'été « de coordonner la réforme, de conduire le dialogue avec les élus et les organisations syndicales, pour arrêter le projet territorial à la base de la réforme ». Ils vont s'appuyer pour cela sur deux réformes structurantes : la revue des missions et la nouvelle charte de la déconcentration.

La revue des missions

La revue des missions, engagée à l'automne 2014 par Thierry Mandon, secrétaire d'état à la réforme de l'État et à la simplification, vise à « réinterroger l'action de l'État pour répondre à la demande toujours aussi pressante de son intervention, dans un contexte de ressources financières limitées, ce qui nécessite un recentrage et une meilleure efficacité ».

Thierry Mandon a commandé pour cela un rapport remis le 13 avril par **Jean Pisani Ferry**, commissaire général de **France Stratégie** (voir encadré). Sans surprise, ce rapport considère que la revue générale des politiques publiques (RGPP) sarkozyste et la Modernisation de l'action publique (MAP) hollandaise n'ont pas encore été assez loin. Il faudrait pour **France Stratégie** baisser de 6 points de PIB la dépense publique. L'État devrait alors se contenter « d'être présent là où il est le plus irremplaçable » et « se désengager des fonctions » qui pourraient être assurées par d'autres. Reprenant à son compte la formule du renoncement de Lionel Jospin, le rapport réaffirme que « l'État ne peut pas tout » et encourage le recours à des initiatives privées.

Le prix à payer pour mettre en œuvre cette politique, c'est l'implosion de l'organisation de l'État. Dès le 12 novembre 2014, Thierry Mandon annonçait d'ailleurs : « L'action publique doit se transformer profondément. Elle doit être capable de mettre en œuvre des stratégies de différenciation et de personnalisation, selon les publics et les territoires ». Pour Thierry Mandon, le service public à la carte, c'est une carte explosée du service public. La révision de la charte de la déconcentration est là pour y conduire.

La charte de la déconcentration

Le décret de celle-ci a été publié le 7 mai. Pourtant, le 27 avril, lors du Conseil supérieur de la Fonction Publique de l'État (CSFPE), la CGT, FO, la FSU et Solidaires avaient voté contre ce texte, la CGC, l'UNSA et la CFDT s'abstenant. Peu importe pour le gouvernement. Vu l'enjeu, il est une fois encore passé en force.

Cette charte de la déconcentration traduit, selon le compte-rendu officiel du Conseil des ministres du 6 mai, « le renversement du principe d'organisation, en reconnaissant l'initiative au niveau local, et la nécessité pour les administrations centrales d'adapter leurs modes de fonctionnement aux enjeux de l'administration déconcentrée. Cela peut autoriser des organisations différentes

selon les territoires, en fonction des réalités locales (principe de modularité) ».

Et de fait, elle régionalise l'administration de l'État. Là où la charte de la déconcentration jusqu'alors en vigueur affirmait que « la déconcentration est la règle de répartition des attributions et des moyens entre les différents échelons des administrations civiles de l'État », la nouvelle charte de la déconcentration stipule dès son article 1er que « la déconcentration consiste à confier aux échelons territoriaux des administrations civiles de l'État le pouvoir, les moyens et la capacité d'initiative pour animer, coordonner et mettre en œuvre les politiques publiques définies au niveau national et européen, dans un objectif d'efficience, de modernisation, de simplification, d'équité des territoires ». N'en jetez plus ! Non seulement le pouvoir d'organisation bascule vers les régions, mais les objectifs assignés abandonnent l'égalité au profit de la sempiternelle équité et de la « bonne gestion ».

Plus loin, l'article 16 de la charte introduit le fait que « le préfet de région peut, pour la mise en œuvre des politiques publiques et afin de tenir compte des spécificités locales, proposer de déroger aux règles fixées par les décrets relatifs à l'organisation des services déconcentrés de l'État et à la répartition des missions entre ces services ». Autrement dit, les préfets de région pourront demain déroger aux décrets ministériels. Ce ne sont plus des préfets, ce sont des princes !

De la réforme territoriale à la réforme de l'État

La réforme territoriale avait introduit l'administration locale à la carte selon les territoires avec les métropoles à statut spécifique (Lyon, Aix-Marseille-Provence, Grand Paris). L'administration déconcentrée de l'État suivrait donc un mouvement semblable mais à une bien plus grande échelle : celle de toutes les régions et donc de la France !

Les pièces du puzzle s'imbriquent : les nouvelles régions se voient dotées de pouvoirs législatifs, règlementaires et économiques accrus à travers les compétences des futurs conseils régionaux et en parallèle d'une administration à la carte.

La France vole en éclat. En devenant un agrégat de régions largement autonomes, l'appartenance à un collectif humain devrait demain s'inscrire dans un territoire là où l'appartenance nationale se définissait jusqu'à présent par la liberté, l'égalité et la fraternité assurées par l'unité et l'indivisibilité de la République. Charlie, si loin déjà...

Pisani-Ferry, de l'État au Staat

Jean Pisani-Ferry est pour les libéraux le pont entre les deux rives du Rhin pour importer en France le modèle du staat allemand et de ses länder. Nommé le 1er mai 2013 par François Hollande commissaire général de **France Stratégie**, le Commissariat général à la stratégie et à la prospective, il a notamment remis fin 2014 un rapport franco-allemand (Pisani-Ferry-Enderlein) qui prônait le gel des salaires comme en Allemagne. Professeur d'économie et de politique publique à l'Hertie school of governance de Berlin, directeur du think tank bruxellois Bruegel, membre du Cercle des économistes, du conseil d'administration du think tank Notre Europe, Jean-Pisani-Ferry est par ailleurs président du comité de suivi du crédit d'impôt pour la compétitivité et pour l'emploi (CICE). Pour réformer l'État ou l'atomiser ?

RÉSEAUX SOCIAUX •

Partagez cet article sur les réseaux sociaux à l'aide des liens ci-dessous :



Articles récents •

Vendredi 22 Mai 2015

Industrie chimique

Bayer un Poison allemand

Samedi 16 Mai 2015

Front National

Mains sales mais tête haute !

Mercredi 6 Mai 2015

Le poison allemand

Lundi 4 Mai 2015

France-Grèce

Cobayes de l'UE

Sur le même thème •

Lundi 23 Février 2015

Collomb, baron de Lyon

Jeudi 13 Novembre 2014

Hollande éclate la France

Jeudi 25 Septembre 2014

ACTUALITÉ •

Un processus déconstituant

Mercredi 16 Juillet 2014

DIRECT DE BLOG •

les raisons de la refuser



ARTE THEMA – Le 26/05/2015 – 22:52:37 – Extrait Sujet : « Déchiffrage : quel futur pour l'euro ? » de Jacques GOLDSTEIN et Laurent CIBIEN

Journaliste

Comme la Bundesbank, la BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE a son siège à Francfort. La BCE est une institution fédérale. Les pouvoirs y sont partagés. Aux manettes de la BCE, on trouve un Conseil des gouverneurs composé des dirigeants des 19 banques centrales nationales qui ont adopté l'euro et d'un directoire de six membres nommés par le Conseil européen. Tout est fait pour qu'elle échappe au contrôle politique des États. Ses objectifs sont inscrits dans les traités, non dans une simple loi. Nommés pour huit ans, les membres de son directoire sont irrévocables. Et s'ils doivent expliquer régulièrement leur politique devant le Parlement européen, celui-ci n'a aucune influence sur eux. Comme toutes les banques centrales, la BCE crée de la monnaie directement en émettant des billets mais surtout indirectement en fixant un taux d'intérêt directeur, c'est-à-dire le taux auquel elle prête de l'argent aux banques commerciales. Si le taux est bas, les banques sont supposées offrir des prêts moins chers à leurs clients, ce qui développe le crédit. En réalité, la plus grande partie de la monnaie est créée par les banques commerciales. Par contre, la BCE n'a pas le droit de financer les déficits budgétaires des États membres. Sa principale mission, c'est d'assurer la stabilité des prix. Le taux d'inflation doit être proche de 2 %, pas trop au-dessus mais pas trop en dessous. Cela l'emporte sur tout autre objectif comme, par exemple, le plein emploi contrairement à la Réserve fédérale américaine pour qui ces deux sujets sont d'une égale importance.

Jean PISANI-FERRY, économiste

La BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE, elle est pensée avec les problèmes des années 1980 en tête, c'est-à-dire les problèmes de l'inflation. Elle n'est pas du tout pensée par rapport à un monde dans lequel l'inflation est très faible et, en revanche, les problèmes de stabilité financière sont majeurs.

(...)

Journaliste

Entre la signature du Traité de Maastricht en 1992 et la création de la zone euro en 1999, les taux d'intérêt auxquels empruntent les États européens convergent très nettement. À partir de 1999, l'État espagnol emprunte quasiment au même taux que l'État allemand mais cette unité n'est que façade. Côté prix, les pays connaissent en effet des trajectoires très divergentes. Entre 1999 et 2008, les prix en Espagne augmentent deux fois plus vite qu'en Allemagne : 3,2 % d'inflation contre 1,7 %. Le duo inflation forte et taux d'intérêt bas encourage les Espagnols à s'endetter car emprunter ne coûte rien. Pas étonnant donc que les ménages espagnols s'endettent massivement pour investir dans l'immobilier. Pendant ce temps, l'État espagnol poursuit ses efforts de réduction de la dette publique pour respecter les règles budgétaires européennes. En 2008, la dette publique s'élève à 35 % du PIB quand celle des particuliers atteint les 83 %. L'Espagne attire les capitaux du nord de l'Europe qui ne trouvent pas de débouchés sur un marché



allemand engagé dans la rigueur. Grâce à cet afflux de capitaux, l'Espagne peut vivre au-dessus de ses moyens. Le pays importe plus qu'il n'exporte. Son déficit extérieur dépasse les 100 milliards en 2007, soit 10 % de son PIB.

Jean PISANI-FERRY

Les banques allemandes prêtent aux banques espagnoles ou les banques allemandes d'ailleurs prêtent aux banques françaises qui prêtent aux banques espagnoles. Et on organise une espèce de flux de capitaux massifs vers l'Europe du Sud, vers l'Espagne. Ce serait rentré par de l'investissement direct, ça n'aurait pas été grave parce que, d'une certaine manière, l'investissement direct, ça voulait dire qu'il y aurait des entreprises qui auraient été créées. Et puis, bon, les détenteurs de ces capitaux, le jour où ça cesse de fonctionner, auraient éventuellement fait des pertes mais, bon, ça n'aurait pas créé de l'instabilité. Ce qui se passe, c'est que quand le problème du coût de l'économie espagnole va se révéler, ces capitaux vont sortir. 23:16:27 FIN%



Conseil des ministres du 27 mai 2015. La mise en uvre des mesures du comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté en matière de lutte contre les discriminations.



Vous êtes ici: Accueil

Discours publics

Les discours dans l'actualité

Conseil des ministres du 27 mai 2015. La mise en uvre des mesures du comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté en matière de lutte contre les discriminations.

⋮



Personnalité, fonction : REBSAMEN François.

FRANCE. Ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social

Le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social a présenté une communication relative à la mise en uvre des mesures du comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté en matière de lutte contre les discriminations.

Le rapport du Défenseur des droits pour l'année 2013 souligne qu'en matière de discrimination, l'emploi dans le secteur privé est le principal domaine de réclamation, avant même l'accès au logement. Le rapport insiste par ailleurs sur le fait que la crise économique a accru les risques de discriminations.

Le Gouvernement entend lutter contre ces discriminations. Ainsi, trois mesures ont été annoncées dans le cadre du Comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté pour lutter contre les discriminations à l'embauche et dans l'emploi, qui feront l'objet d'un suivi étroit par le Gouvernement.

Tout d'abord, afin de promouvoir les méthodes de recrutement non-discriminantes, Pôle emploi communiquera en direction des employeurs, notamment via son site internet et les nouveaux conseillers entreprise, pour garantir un recrutement non-discriminant, du dépôt de l'offre jusqu'à l'entretien d'embauche. Il s'agit de proposer à l'employeur une méthode de recrutement adaptée à ses besoins : recrutement par simulation, période de mise en situation professionnelle, parrainage, CV vidéo, etc.

Ensuite, une campagne de « testing » sera mise en uvre avant la fin de l'année. Un certain nombre d'organismes répondront à des offres d'emploi publiées en envoyant deux CV identiques, mais en modifiant un paramètre (le nom, ou l'adresse par exemple), en respectant un cahier des charges précis, défini par le ministère du travail. Ces « testings » seront utilisés pour inciter les entreprises à mettre en place des plans d'action contre les discriminations. Les « auto-testings » (offrant la possibilité aux entreprises de recourir à l'un des organismes labellisés pour organiser des « testings » en leur sein) seront également encouragés. Cette campagne concernera un nombre important d'entreprises, afin de générer une réelle prise de conscience.

Enfin, un nouveau mode de recours collectif sera créé en matière de discriminations au travail, dans le cadre du futur projet de loi relatif à la « Justice du XXIème siècle. Ce recours s'inscrit dans le schéma global envisagé par ce projet de loi, mais inclura des spécificités propres au travail, reprenant en grande partie les propositions du rapport de Mme Laurence Pécaut-Rivolier. Le recours ainsi institué aura pour but de constater l'existence d'une discrimination collective et permettra au juge d'ordonner à l'employeur de prendre les mesures nécessaires pour y mettre un terme. Il tiendra compte de la spécificité du rôle des organisations syndicales au sein de l'entreprise et de la nécessité d'un dialogue social avant toute phase contentieuse. Le dialogue social au sein de l'entreprise doit en effet rester le principal levier car il est le plus efficace pour faire cesser les discriminations au sein de l'entreprise.

Les grandes lignes de ce recours seraient donc les suivantes :

- il serait dans les seules mains des organisations syndicales pour les salariés et sera élargi à certaines associations en ce qui concerne les éventuelles discriminations à l'embauche ;
- il ne viserait pas une indemnisation des victimes, mais aurait pour but prioritaire de faire changer le comportement de l'entreprise ;
- l'action indemnitaire des salariés demeurerait possible, comme aujourd'hui, à titre individuel, devant le conseil de prud'hommes ;
- il introduirait une phase préalable obligatoire de dialogue social dans l'entreprise.

Ces mesures ont été réaffirmées et précisées par le Gouvernement lors de la remise du rapport du groupe de travail présidé par M. Sciberras qui réunit depuis octobre 2014 partenaires sociaux, représentants d'associations et personnalités qualifiées dont la mission est de proposer des mesures pour mieux lutter contre les discriminations à l'embauche et dans l'emploi.

13 mesures ont été annoncées en particulier :

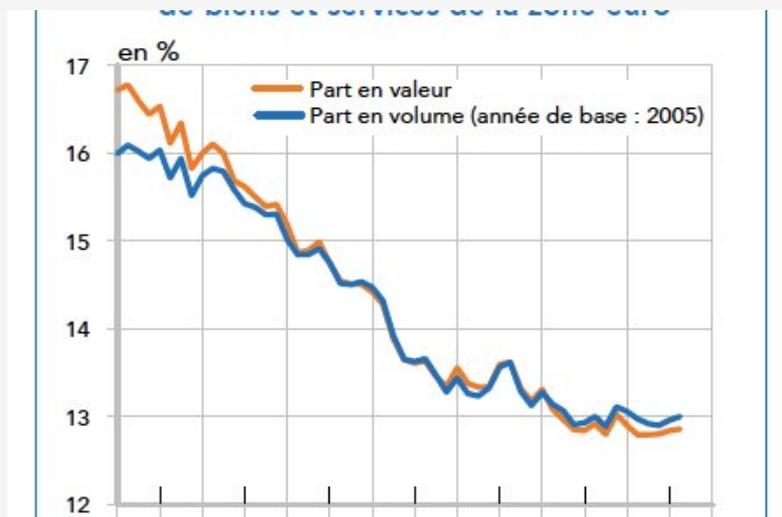
- une campagne de communication grand public pour lutter contre les stéréotypes, en lien avec le Défenseur des droits ;
- l'engagement d'une réflexion avec les partenaires sociaux sur l'inscription de nouveaux indicateurs dans le bilan social, permettant de comparer les évolutions de carrière de tous les salariés de façon anonymisée, et de constater ainsi d'éventuelles inégalités de traitement qui doivent pouvoir donner lieu à un dialogue entre l'employeur et les salariés ;
- une étude commandée à **France Stratégie** sur le coût économique des discriminations ;
- une meilleure valorisation des entreprises titulaires du label diversité et plus généralement des bonnes pratiques ;
- un appel aux entreprises à mettre en place des référents égalité.

Suivant les conclusions du rapport du groupe de travail, le Gouvernement propose de faire du CV anonyme un outil parmi ceux existants pour lutter contre les discriminations à l'embauche, et non un dispositif systématique pour les entreprises. Un amendement du Gouvernement au projet de loi relatif au dialogue social et à l'emploi a été déposé en ce sens.



Commerce mondial : la France peut-elle regagner des parts de marché ?

Une étude, publiée ce mercredi par **France Stratégie**, formule un certain nombre de recommandations. Mais leur mise en œuvre nécessiterait une réforme globale du fonctionnement de l'économie française.



Le commerce extérieur tricolore se porte mal. Depuis 2003, la balance commerciale est dans le rouge. Chaque mois, les Douanes enregistrent un nouveau déficit, dont l'ampleur dépend principalement des ventes d'Airbus et de satellites.

L'exécutif reste-t-il inactif ? Ce procès serait injuste. Au cours des derniers quinquennats, les dispositifs publics de soutien, les crédits d'impôts, les injonctions aux réseaux consulaires pour soutenir les PME à l'export se sont multipliés. Mais sans grand succès.

Remis en juin 2013 à Nicole Bricq, alors ministre du Commerce extérieur, le rapport Bentejac-Despont pour la Modernisation de l'action publique ne concluait-il pas à «l'illisibilité» du dispositif d'appui à l'internationalisation de l'économie française ?

Une illisibilité, voire une opacité qui, selon un sondage réalisé en février 2013 par l'IFOP pour les opérateurs spécialisés du commerce international (OSCI), conduisaient 8 entreprises sur 10 à se lancer seules à l'export.

Réformer tous azimuts

Pour permettre à l'économie française de regagner des parts de marchés, une note du Conseil d'analyse économique (CAE) formule une série de recommandations.

L'ampleur de la tâche est immense. Comme le précise les auteurs de cette note, Bas Maria, Fontagné Lionel, Martin Philippe, Mayer Thierry c'est une stratégie tous azimuts qu'il conviendrait de déployer pour permettre aux entreprises françaises de (re)conquérir de nouveaux marchés.

Ils recommandent dans un premier temps de redresser la compétitivité prix du made in France. " Le débat a tendance à se focaliser sur les coûts directs du travail dans les secteurs exportateurs, alors qu'une décomposition de la valeur ajoutée des exportations montre que seulement 23 % de la valeur des exportations sont imputables au coût du travail du secteur exportateur directement

concerné ", précisent-ils, expliquant que le coût du travail des autres branches utilisées en consommations intermédiaires domestiques représente 21 % de la valeur des exportations. Quant aux 56 % restants, ils proviennent des consommations intermédiaires, parmi lesquels les produits importés (25 % de la valeur des exportations).

Réduire le prix des services

" Ces chiffres sont une invitation à s'intéresser aux importations comme moyen d'optimiser les chaînes de valeur, à augmenter sans à-coups le prix de l'électricité qui pèse lourdement sur certaines exportations et, enfin, à maîtriser les prix des services qui ont fortement augmenté depuis dix ans par rapport à l'Allemagne du fait du coût du travail, mais aussi du niveau encore élevé des obstacles à la concurrence dans les secteurs de services ", poursuivent les auteurs.

Selon, eux, c'est " l'ensemble de l'économie française " qui participe à la construction de la compétitivité-prix. Ainsi, améliorer le fonctionnement du marché du logement, par exemple, contribue à la compétitivité " dans la mesure où la hausse des loyers et de l'immobilier pèse sur le budget des ménages et conduit à terme à des hausses de salaires ", explique le CAE. " On peut étendre le raisonnement à tous les services du secteur abrité, y compris les administrations publiques : toute l'économie française est concernée par la question de la compétitivité prix, pas seulement les entreprises exportatrices qui sont en première ligne ", poursuit l'étude.

La question du coût du travail

Le coût du travail est également dans le collimateur des auteurs. Pour améliorer l'efficacité du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), dont l'objectif est de stimuler l'emploi et d'améliorer la compétitivité des entreprises, l'étude recommande d'évaluer l'impact du CICE sur la dynamique des salaires. Si une plus forte croissance des salaires relativement élevés est constatée après la mise en place du CICE, elle suggère de concentrer les allègements de charges sociales sur les bas salaires, « une proportion importante de la valeur des exportations est constituée de services incorporés, dont une part de services peu qualifiés ».

Protéger la propriété intellectuelle pour redresser la compétitivité hors prix

La compétitivité hors prix n'est pas oubliée par le CAE. Pour la redresser, le think tank plaide pour une amélioration de la formation professionnelle pour soutenir la montée en gamme du made in France. Il préconise également de « faire de la défense de la propriété intellectuelle une priorité dans les négociations internationales ».

" Cependant, la productivité n'est pas seulement affaire de design et d'innovation. Des travaux récents suggèrent qu'une part importante (entre un quart et un tiers) des différences de productivité entre les entreprises et les pays est simplement due à la qualité de la gestion des entreprises ", précise la note, rappelant que la France se situerait au 7ème rang des pays de l'OCDE en termes de qualité moyenne de la gestion de ses entreprises. Mais, comme souvent, c'est la comparaison avec ses principaux concurrents qui est défavorable.

" Par rapport à des pays comme l'Allemagne ou les États-Unis, elle est cependant caractérisée par une plus forte proportion de petites entreprises avec une qualité de gestion plus faible en moyenne et donc aussi une productivité plus faible ", poursuivent ses auteurs.

L'auteur



Fabien Piliu

@fpiliu

ses derniers articles

- Finances publiques : comment l'Etat tente de limiter la casse

Malgré la croissance molle, la pérennité des entreprises s'améliore

Réagir Recevoir un email si quelqu'un répond à mon commentaire. Envoyer commentaire

Votre email ne sera pas affiché publiquement

Tous les champs sont obligatoires

Commentaires

JMD a écrit le 27/05/2015 à 21:08 :

graphique nul comme souvent dans la tribune: titre du haut tronqué, pas valeurs en abscisse.
Signaler un contenu abusif Répondre Suivre

Pour être alerté par email d'une réaction à ce commentaire, merci de renseigner votre adresse email ci-dessous :

OUPS a écrit le 27/05/2015 à 20:18 :

Pour la question des prix des logements, on produit une étude qui montre que 70% des français souhaiteraient accéder à un second logement. Vu le niveau des prix et de la construction, pourquoi l'Etat organise-t-il une pénurie ? On entend parler d'une libération du foncier... on conduit une politique pour éliminer les gens de la vie active et pour réduire le développement ? Et l'export sur la période 1960-1980 est en % d'augmentation à 1590 en France contre 995 aux USA, 1589 en Allemagne, 938 au RU, 2036 en Italie, 1064 au Canada, 3117 au Japon. Sur la période 1980-2014, les USA font 620, la France recule à 403 et passe sous l'Allemagne à 683, le RU étant à 360... L'export français est en relatif déclin. Mais sur la période 1990-2014, les USA font 312, les Allemands 259, le RU 174, l'Italie 210, le Canada 272, le Japon 138 et la France 169. L'export français avance moins vite que nos voisins, mis à part la crise japonaise. La France qui augmente autant que l'Allemagne entre 60 et 80 fait depuis beaucoup moins. Pour la politique de l'offre, la production de biens et marchandises serait stagnante et les importations en augmentation. Ainsi l'Etat stimule une demande qui relance l'import, donc l'emploi en Allemagne et les entreprises françaises ne suivent pas. Ce qui se constate dans l'investissement nul ou l'export négatif. Ne devrait-on opérer une révision systémique afin d'une réelle performance en croissance et en emplois ? A quand les médailles pour pertes, bêtises et lenteur ?
Signaler un contenu abusif Répondre Suivre

Pour être alerté par email d'une réaction à ce commentaire, merci de renseigner votre adresse email ci-dessous :

Sailor a écrit le 27/05/2015 à 18:44 :

Comme toujours on montre du doigt l'effet négatif sur la croissance de la surevaluation du patrimoine immobilier mais quand proposera-t-on une idée pour dégonfler son prix et lui rendre sa vitesse de circulation optimale dans le circuit économique ?

Faut dire ce patrimoine est gelé entre les mains des banques et des retraites. 2 forces électorales qu'aucun gouvernement français n'osera affronter... La France bloque jusqu'à 2017, quelle infamie !

Signaler un contenu abusif Répondre Suivre

Pour être alerté par email d'une réaction à ce commentaire, merci de renseigner votre adresse email ci-dessous :

dilemblue a écrit le 27/05/2015 à 18:22 :

Ce sont les émergents qui gagnent des parts de marché contre tout le monde, même contre l'Allemagne !

Signaler un contenu abusif

Deutsche Marc @ dilemblue a répondu le 27/05/2015 à 19:47 :

Tout a fait d'accord, on continue à brûler du combustible depuis 1965. A travers l'obsolescence programmée des objets/services, c'est aussi l'humain que l'on cible, la révolution laborale condamne de nombreux métiers sur l'autel du "progrès" et invertit la tendance consumériste puisque: énergies fossiles (pic de Hubert) et richesses disponibles redistribuées se tarissent. A sa suite, l'entropie continue son œuvre "occidentalo-réductrice".

Le modèle américain s'est répandu dans le monde comme un virus qui a autant modifié nos comportements que notre manière de songer/penser notre existence. On se ré-invente des mythes

ou les héros antiques sont travestis en stars du show business ou bien sportifs dopés à l'argent/drogue... ils sont les modèles référents que l'on se doit d'aduler, les archétypes de la réussite pour la jeunesse, et explicitement de parfaits ambassadeurs pour les marques.

Les medias, et à travers eux les entreprises, ont parfaitement réussi à nous endoctriner et faire de nous, avec plus ou moins d'efficacité, de parfaits consommateurs pétris d'actes inconscients. Le propre de l'inconscience c'est de porter l'irresponsabilité au pinacle des valeurs dissolues: le tout tout de suite se comprend comme l'impossibilité de devoir ressentir la frustration du manque... de ne pas voir dans l'autre son propre reflet, ce qui fait du "moi" un "nous" socialement intégré.

L'individualisme dans l'hédonisme c'est la dissolution de l'être dans la masse tout en se croyant différent des autres. On est jamais plus aveugle à soi même que soumis aux émotions préfabriquées et impulsées par le système tout en étant dissolus dans la masse. L'Europe en tant que grande puissance est carrément bel et bien finie, les pays doivent s'adapter à cette réalité désormais.

Signaler un contenu abusif Répondre Suivre

Pour être alerté par email d'une réaction à ce commentaire, merci de renseigner votre adresse email ci-dessous :

grafitix a écrit le 27/05/2015 à 17:33 :

Vous parlez parts de marché, c'est l'industrie qui est moins développée que chez nos voisins ? Au sujet de la croissance, l'export est bien une composante, comme l'investissement nul depuis 2 ans ? La contribution du commerce est négative depuis plusieurs années. Depuis 1950, les échanges mondiaux ont considérablement augmenté. On trouve dans les données publiées des crises parfois mondiales qui font diminuer les exportations. Rarement une baisse a duré plus de 2 années dans un quelconque pays. Par exemple nous avons eu 3 ans de baisse entre 81 et 83. En 2009 il a baissé dans tous les grands pays. Depuis certains sont toujours à leur record d'export, comme l'Allemagne, les USA, le Canada, le Mexique ou l'Espagne. Le RU a un record en 2013. L'Australie et le Japon en 2011, sont en baisse depuis 3 ans. La France et l'Italie ont leur record en 2008 et le niveau d'exportations est plus bas... en 2012, l'export européen recule, la croissance est faible par rapport aux usa comme l'augmentation de population, n'avons-nous pas un problème systémique ? De portage ou de nombre de fonctionnaires d'export ? Pourquoi l'Etat ne fait-il pas plus d'efforts dans le relance ? Pourquoi ne pas faire une pancarte jettison the system ? La France qui a formé des kmers n'est-elle pas bien gouvernée que sous des généraux alors que comme à Rome les Gracques proposent de fausses solutions aux pains et aux jeux de l'économie quand il faut libérer les esclaves pour en faire des consommateurs, l'Etat ne fait-il pas dysfonctionner l'économie ce qui nous produit un chômage important et un gel des salaires ? Pour la politique de l'offre les baisses d'impôts et de dépenses, faudra-t-il un Sylla ou bien un du Guesclin pour enrayer le déclin ? Si la baisse de la monnaie peut relance l'export, le 28 déc 07 le yen est à 163 pour 714 d'export, le 30 Janvier 15 il est à 144 pour 684 d'export... et entre temps il est passé par le 30 déc 11 à 104 pour 823 d'export. Le lien entre la monnaie et l'export n'est-il pas aléatoire ? L'Etat ne fait pas la France, il l'étouffe, ne fait-on pas dans la croissance VEAU depuis 90, le commerce français progresse moins que les autres, on parle d'une Belle Endormie, y a-t-il une pomme pourrie et un petit prince ou un petit corse dans le maquis qui sent le thym ? L'Etat ne relance pas, mais il peut comme sous les templiers avec un trône de fer spolier la population ou bien perdre la tête comme sous Louis 16 ? Par exemple entre début 2009 et fin 2014, l'euro passe de 1,17 à 1,24 en en 6 ans, l'export français augmente de 463 à 583... on peut avoir une hausse de la monnaie et des exports... La bonne finance permet de financer une augmentation importante des échanges, comme des assurances. Tout le monde n'est pas officier tombé dans les rizières de l'Indochine et nous ne sommes pas au 18 BRUMAIRE qui fait un empereur social, voilà une oxymort, pourquoi ne pas faire sauter un fronton vermoulu et un suffixe pondéreux ?

Signaler un contenu abusif

Popoff a répondu le 27/05/2015 à 17:58:

@ grafitix : Merci pour ton discours, quel magnifique somnifère ! après plusieurs jours d'insomnie je bâille déjà.... merci. :-)

Signaler un contenu abusif Répondre Suivre

Pour être alerté par email d'une réaction à ce commentaire, merci de renseigner votre adresse email ci-dessous :

Marco a écrit le 27/05/2015 à 16:41 :

"Commerce mondial : la France peut-elle regagner des parts de marché ?"

Sans aucun doute. Une situation catastrophique ne se redresse pas en quelques mois, mais le pays est sur la bonne voie.

Le déficit de la balance commerciale diminue chaque année et les efforts qui sont réalisés en France et à l'export vont finir par payer. Tous les contrats exports qui sont signés cette année auront principalement des répercussions sur l'économie en 2016-2017-2018. Lorsque la France livrera et encaissera réellement les chèques. Les nouveaux centres de recherches et les nouvelles usines ou agrandissements d'usines vont monter graduellement en puissance. L'économie c'est du long ou moyen terme, pas du court terme. C'est souvent des choix à court terme qui ont cassé l'investissement et l'économie en France. Toutes les mesures prises pour l'investissement, la recherche, l'accompagnement des jeunes entreprises, le travail en équipe à l'export, l'amorçage des réformes sur la législation du travail, etc. vont finir par payer.

Le chemin est encore long et il y a encore du boulot.

.....

La France est toujours le 5ème exportateur mondial, après Chine, Etats-Unis, Allemagne, Japon, mais nous importons trop, et surtout, les nombres de nos PME-ETI exportatrices n'est pas suffisant.

Tous les pays qui nous devancent ont des populations bien plus élevées que la notre.

Le Japon nous devance de peu alors que l'Allemagne exporte plus du double que nous.

Les parts de marché françaises dans les exportations de la zone euro se sont stabilisées en 2014, alors qu'elles chutaient depuis 2002. (OCDE)

.....

Donc, situation presque logique, pas si désastreuse que cela, la France est très loin d'être coulée. Les mesures prises vont dans le bon sens, maintenant, il faut amplifier le phénomène pour rattraper les 2 décennies d'errances qui nous auront coûté trop cher.

Ne jamais plus baisser la garde, puisque les erreurs et errance se payent toujours, un jour ou l'autre.

Signaler un contenu abusif

La réalité @ Marco a répondu le 27/05/2015 à 17:53:

D'après votre discours (avez-vous déjà pensé à faire de la politique?) je crains que la situation en France est encore pire que l'on imagine. Vous parlez en "loin d'être coulée".... or quand on parle en "couler" c'est que la chose est déjà dans l'air.

Signaler un contenu abusif

Marco a répondu le 28/05/2015 à 7:15:

@La réalité

La réalité est qu'en mai 2014, un trop plein de trolls-french-bashing, y compris des éditorialistes, économistes et techno-trolls, nous expliquaient que la France était cramée et que nous allions finir comme la Grèce.

Un an après, mince, ça sent la reprise ici, et les championnes, Allemagne et Angleterre, semblent entrevoir leur avenir plus gris qu'elles ne nous l'avaient vanté et rabâché.

A combien peut-on estimer la perte de croissance annuelle liée au bashing? -0,1 ou -0,2%, ou encore plus?

Signaler un contenu abusif Répondre Suivre

Pour être alerté par email d'une réaction à ce commentaire, merci de renseigner votre adresse email ci-dessous :

KIKOU a écrit le 27/05/2015 à 15:59 :

Les Français sont souvent pleins de talents mais la France est foutue car elle est dirigée par la gauche "morale" depuis la mort de Pompidou et ce n'est pas prêt de se terminer. J'entends par gauche "morale", le parti de l'assistanat, de la jalousie et de la médiocrité.

Signaler un contenu abusif Répondre Suivre

Pour être alerté par email d'une réaction à ce commentaire, merci de renseigner votre adresse email ci-dessous :

Patriot9 a écrit le 27/05/2015 à 14:37 :

Bien sur que la France va reprendre des parts de marchés dans le monde. En dépit de nos experts en déclinologie, ce pays s'est toujours relevé depuis des siècles grâce à une excellence dans de nombreux domaines. Pour avoir travaillé à l'étranger, j'ai pu constater combien les français sont bien formés, efficaces et appréciés. Enfin, il existe depuis deux ans une vraie dynamique entrepreneuriale dans ce pays.

Signaler un contenu abusif Répondre Suivre

Pour être alerté par email d'une réaction à ce commentaire, merci de renseigner votre adresse email ci-dessous :

Principal OUBLI a écrit le 27/05/2015 à 13:48 :

France Stratégie oublie le principal obstacle à l'arrêt du déclin industriel et économique de la France ;

Pour inverser les désordres économiques de la France, il faut commencer, EN PREALABLE, par dissoudre toutes les pléthoriques structures parapubliques inutiles et ruineuses nationales, régionales, départementales, agglomérationnelles, métropolitaines ...

- fermer dissoudre toutes les pléthoriques agences blas blas banquets occupées illégalement par des fêtards invétérés parfaitement inutiles et ruineux,

- fermer dissoudre toutes les CCI impotentes squattées par de très piètres comédiens,

- fermer dissoudre tous les faux centres bisons peuplés de faux experts autoproclamés.

Signaler un contenu abusif Répondre Suivre

Pour être alerté par email d'une réaction à ce commentaire, merci de renseigner votre adresse email ci-dessous :

opinion a écrit le 27/05/2015 à 13:28 :

Le déclin de la France est acquis, acté et sûrement programmé. Les dirigeants sont placés et le pays est en vente par petit bout. Alors pour répondre à votre question "La France ... regagner ... " c'est clairement NON ! La France ne peut absolument pas s'adapter au nouveau monde, il exige de l'entrepreneuriat, des décisions rapides, de la liberté, avec des fonctionnaires et le Smic comme fondations inutile de se raconter des histoires ! Il ne reste que les métiers high tech qui ne créent que très peu de job. EN EFFET il y fait bon vivre mais que les Français se rassurent il existe des tas d'autres endroits où il fait bon vivre et où on peut aussi réussir sans se faire plumer !

Signaler un contenu abusif

Marco a répondu le 27/05/2015 à 17:17:

@opinion-bashing

"Le déclin de la France est acquis", certainement pas.

.....

Avril - mai 2015, « ACCORD SUR L'EMPLOI »

Les réformes qu'aurait du faire la droite durant les 2 derniers quinquennats:

Le projet de loi sur la sécurisation de l'emploi, a été adopté en première lecture.

Le projet de loi sur l'emploi est adopté.

La réforme des licenciements économiques est adoptée.

.....

Le président du comité TPE-PME-ETI du MEDEF, Etienne Bernard, 11 janvier:

« C'est un accord susceptible de changer la donne. Il va participer notamment à effacer la crainte d'embaucher. Les accords de maintien dans l'emploi qui ont permis à mes collègues allemands de

passer la dernière crise sont sécurisés. Le recours au chômage partiel sera simplifié. Enfin le plus révolutionnaire de l'accord se trouve dans l'article 20 sur les plans de sauvegarde de l'emploi et les licenciements économiques. Ce sont des dispositions que nous appelons de nos vœux depuis des années. Nous devons faire face à une gestion extrêmement complexe de ces licenciements avec des complications et des incertitudes considérables sur les entreprises. Aujourd'hui, un chef d'entreprise pourra lancer des projets et embaucher sans se dire si ça tourne mal, je vais mettre l'entreprise au tapis »

« Il concerne toutes les entreprises. Les trois éléments que je vous ai donnés concernent pleinement les PME. Un délai de recours sur les licenciements qui passe de 5 ans à un an, cela parle à tout le monde. C'est l'un des éléments fort de déjudiciarisation présents dans l'accord qui peuvent faire reculer la peur de l'embauche dans les TPE-PME, avec l'introduction de mécanismes qui facilitent la conciliation, introduisent des barèmes de dommages et intérêts à cette étape et réduisent l'incertitude juridique. J'ajouterais enfin le fait de pouvoir mettre dans les critères de licenciements la notion de compétence professionnelle. C'est très important pour les petites entreprises qui n'ont pas énormément de monde à licencier. Il peut arriver que le dernier arrivé ait une compétence vitale pour le développement ou le repositionnement de l'entreprise. Que l'employeur puisse choisir les salariés qu'il garde est très novateur. Dans cet accord, il n'y a guère que les dispositions sur la mobilité interne qui concernent plutôt les grandes entreprises qui sont multi-sites. »

.....

Quand la droite (quelquefois ma droite) va t'elle se mettre à bosser et arrêter les postures stériles? La réalité est, que ce gouvernement doit faire, en un seul quinquennat, la politique qui n'a pas été réalisée durant les 2 quinquennats précédents. Et ceci avec un énorme trou laissé dans la caisse en 2012, plus de 650 milliards d'euros supplémentaires sur 1 seul quinquennat. Ce gouvernement a donc démarré avec un lourd handicap (passif) qui lui impose de rembourser des dizaines de milliards supplémentaires chaque année.

Tous ces milliards pour rembourser la dette manquent pour la relance.

La France renaît déjà de ses cendres. Possible que cette double crise aura réveillé la France à temps et lui aura été salutaire.

[Signaler un contenu abusif Répondre Suivre](#)

Pour être alerté par email d'une réaction à ce commentaire, merci de renseigner votre adresse email ci-dessous :

Maduf a écrit le 27/05/2015 à 13:24 :

Mais c'est tout en valeur relative !!! Il faut voir les montants en valeur absolue !!! La différence, ce sont surtout les émergents....

[Signaler un contenu abusif Répondre Suivre](#)

Pour être alerté par email d'une réaction à ce commentaire, merci de renseigner votre adresse email ci-dessous :

Math a écrit le 27/05/2015 à 12:26 :

Et donc, l'ISF n'est pas un frein à la constitution d'entreprises moyennes... Lol! Passé 35 emlois, les dirigeants réfléchissent à la revente vers un grand groupe. Mais, non, pas de pb...

[Signaler un contenu abusif Répondre Suivre](#)

Pour être alerté par email d'une réaction à ce commentaire, merci de renseigner votre adresse email ci-dessous :

thierry a écrit le 27/05/2015 à 12:24 :

Merci pour cet article.

Très difficile à synthétiser dans un article, mais j'apprécie particulièrement d'y avoir joint un graphique qui permet de constater le déclin long mais certain de la France sur le commerce mondial.

C'est toujours sur une tendance longue qu'on peut faire une analyse précise. Vos arguments sont bien plus percutants du coup.

Signaler un contenu abusif Répondre Suivre

Pour être alerté par email d'une réaction à ce commentaire, merci de renseigner votre adresse email ci-dessous :

Lord Keynes a écrit le 27/05/2015 à 11:51 :

L'article est totalement subjectif car il ne parle pas de quelles parties de marché il s'agit. Perso, je ne vois pas comment la France peut "regagner" (ce qui suppose qu'elle a perdu ce qu'elle avait) des parts de marché dans le commerce mondial, notamment en Europe.

Avec la Russie, un immense marché d'avenir, la France d'Hollande a tout piétiné en se faisant l'ennemie No. 1 de Poutine et après ce grand fiasco qui a été l'affaire Mistral. Avec les pays de l'Est ? avec l'Ukraine en total faillite ? avec la Grèce ? moins sûr.

Avec quel pays du Proche-Orient si la politique otaniste de notre pays est devenu après Sarkozy celle de la guerre et pas de la diplomatie ? parts de marché en Iran ? est-ce que les USA vont-ils le permettre ?

Avec l'Amérique latine, un marché qui se consolide comme étant anti-américain (et par conséquent anti-vassaux des américains) et pro-BRICS (l'Argentine vient de faire une demande et le Mexique intensifie des négociations avec le Mercosul), la France fait toujours figure d'ancien pays colonisateur et reste dans quelques marchés culturels, c'est tout.

En Afrique, la France doit faire face à une concurrence de plus en plus accrue des Chinois et des US, donc, ce n'est pas sur les marchés de ce continent qu'on va s'imposer.

Un article totalement subjectif car il ne signale pas les marchés qu'on veut "regagner". Ma note est 4.

Signaler un contenu abusif Répondre Suivre

Pour être alerté par email d'une réaction à ce commentaire, merci de renseigner votre adresse email ci-dessous :

Xtof69 a écrit le 27/05/2015 à 11:34 :

Une excellente analyse de la valeur qui met en cause bien plus (encore) les trappes à productivité qui, toutes celles citées, sont des rentes : immobilier, administrations publiques, services privés sous parapluie public.

En cessant de fustiger le niveau des coûts directs du travail, on valorisera l'industrie, qui est au top de la productivité mondiale.

Alors, bientôt une Macron II ?

Signaler un contenu abusif

industrie a répondu le 27/05/2015 à 13:33:

"on valorisera l'industrie, qui est au top de la productivité mondiale."

En tout cas au dernier Hanovre Messe, grand rendez vous mondial de l'industrie qui a lieu tout les 2 ans, les exposants Français se compter sur les doigts de la (peut être 2) main.

Désolé, mais a part aéronautique et peut être la chimie fine (cosmétique) il n'a plus d'industrie Française.

Signaler un contenu abusif

Xtof69 a répondu le 27/05/2015 à 14:49:

@Industrie

Je vous suis parfaitement sur la perte de performance à l'export, malheureusement.

Mon intervention vise à relativiser la question coût du travail, puisque la compétitivité horaire française est bonne (productivité élevée). L'auteur nous invite à examiner d'autres facteurs, qui

pèsent défavorablement et que je vois surtout comme des rentes.

L'industrie n'est certes pas une rente!

[Signaler un contenu abusif](#) [Répondre](#) [Suivre](#)

Pour être alerté par email d'une réaction à ce commentaire, merci de renseigner votre adresse email ci-dessous :

churchill a écrit le 27/05/2015 à 11:27 :

la deuxieme phrase du titre dit clairement pourquoi la france ne va rien regagner du tout..

j'irai(s) meme plus loin en disant que le premier truc a changer chez les francais, c'est leur mentalite!

et vu la jeunesse actuelle, c'est pas rendu ! (c'est d'autant moins rendu qu'on leur met en tete que tout effort est inutile, et que l'ecole n'est pas la pour leur apprendre a lire, mais pour la culture et la rigolade)

[Signaler un contenu abusif](#)

hum a répondu le 27/05/2015 à 11:45:

Il n'y a pas que la jeunesse qui soit en cause. Les vieux qui nous gouvernent, frileux comme pas deux, aussi. Ils sont plus préoccupés par leurs jetons de présence, leur petit pouvoir, que par le challenge de l'entreprise. L'administration française, qui fabrique de la norme à tire-larigot, est également plus préoccupée par sortir des décrets d'interdiction ou d'obligation, que de libérer les énergies. Dès que quelque chose dépasse, il faut le couper. On ne peut pas être les champions des codes, des lois, des normes et en même temps, imprimer aux Français une mentalité de winners. Un fait parmi d'autres : en France, aujourd'hui, on veut faire ralentir les gens à 80 km/h voire à 30 en ville (ce qui ralentit ipso facto l'économie). Pendant ce temps-là, en Allemagne, la vitesse sur autoroute est no limit. Résultat, l'Allemagne est la championne mondiale du secteur automobile !

[Signaler un contenu abusif](#) [Répondre](#) [Suivre](#)

Pour être alerté par email d'une réaction à ce commentaire, merci de renseigner votre adresse email ci-dessous :

Merci pour votre commentaire. Il sera visible prochainement sous réserve de validation.

a le à :